Pour visualiser ma newsletter en ligne, cliquez ici

Mesdames et Messieurs les élus,
Chères amies, chers amis,

Dans un contexte de dérive budgétaire, la loi de finances pour 2025 marque une nouvelle étape dans l'effort imposé à nos communes, à nos régions et à nos départements. Les collectivités territoriales sont ainsi appelées à jouer un rôle central dans le cadre du redressement des comptes publics.

Mobilisé contre la casse territoriale, j'ai proposé une réduction du montant de cet effort en déposant, aux côtés de mes collègues, près de 250 amendements destinés à défendre les capacités d'action de l'échelon local. Alors qu'il fragilise les territoires et compromet leur avenir, j'ai en responsabilité voté contre le projet de loi de finances.

Dans le contexte institutionnel troublé que nous traversons, il était néanmoins indispensable de doter notre pays d'un budget. Ces dernières semaines ont ainsi été marquées par un choix assumé : celui de favoriser la négociation avec l'exécutif plutôt que de voter une censure *a priori*.

Ce choix intervient dans un environnement international non moins incertain, comme j'ai eu l'occasion de le signifier au Premier ministre, lors d'une nouvelle question d'actualité au Gouvernement, consacrée cette fois-ci à la stratégie que la France entend déployer dans le cadre de la guerre en Ukraine et du dénouement de ce conflit.

Mobilisation à vos côtés lors des cérémonies des vœux, opposition aux fermetures d'écoles, travail en faveur de la simplification administrative, lutte contre le narcotrafic, défense de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), soutien aux AESH... : ce

nouveau numéro de ma newsletter revient sur les principaux dossiers et temps forts qui ont rythmé ces dernières semaines. Dans le Lot et au Sénat, mon engagement se poursuit avec une volonté claire : agir proche de vous et avec vous, en relayant fidèlement vos préoccupations à l'échelle nationale.

Bonne lecture,

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**
Sénateur du Lot

## BUDGET 2025 : QUEL IMPACT POUR NOS COLLECTIVITÉS ?

6 PAGES DE DÉCRYPTAGE

Nos communes, nos départements et nos régions ont subi une succession de baisses de dotations, de réformes fiscales aux effets déstabilisateurs et une contraction de leurs marges de manœuvre budgétaires. **Cette nouvelle ponction, actée dans la loi de finances pour 2025, accentue le risque d'une remise en cause de votre pouvoir d'agir**. Face à un texte qui fragilise les territoires et compromet leur avenir, j'ai fait le choix de voter contre ce budget. Il me semblait néanmoins utile de pouvoir partager avec vous les mesures qui vous concernent directement, à travers ce décryptage dédié à l'impact de la loi de finances sur nos collectivités territoriales.

**Cliquez ici pour lire mon décryptage**

## CARTE SCOLAIRE : J'ÉCRIS AU PREMIER MINISTRE

En soutien aux maires et aux élus impacté par la décision de la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) du Lot de fermer certaines classes et écoles du département, j'ai adressé un courrier au Premier ministre au début du mois de février. **Je lui ai ainsi fait part de notre vive opposition à ces fermetures brutales et lui ai demandé de réexaminer la position de l'Éducation nationale**. Je lui ai également rappelé

l'engagement qu'avait pris le président de la République de ne pas fermer d'écoles dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire, précisant que la présence d'une école au cœur d'un territoire est un signe de vitalité et un élément d'attractivité. Parallèlement à cette mobilisation à l'échelle nationale, j'ai rencontré la DASEN du Lot et réaffirmé notre profond désaccord face à la manière dont a été élaborée la carte scolaire, en écho à la motion adoptée par l'Association des maires et élus du Lot.

## LE LOT NE DOIT PAS ÊTRE LE BAGAGE OUBLIÉ DES GOUVERNEMENTS

LIGNE FERROVIAIRE POLT

Le 11 février 2025, je suis de nouveau intervenu dans l'hémicycle pour dénoncer la dégradation de l'offre ferroviaire sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). L'occasion de rappeler **les priorités que nous défendons pour cet axe d'intérêt national, alors que l'État vient d'annoncer qu'il sera le prochain, avec la ligne Paris-Clermont, à faire l'objet d'une ouverture à la concurrence**. J'ai indiqué au Gouvernement que nos territoires ruraux doivent être écoutés et respectés, en particulier lorsqu'il s'agit d'aménagement et de lutte contre l'enclavement.

**Ma question orale en vidéo**

## SITUATION DES AESH : J'AI INTERPELLÉ LA MINISTRE ELISABETH BORNE

Vingt ans après la loi handicap, j'ai sollicité la ministre de l'Éducation nationale au sujet de l'avenir incertain du métier d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Les nombreux témoignages des accompagnants, de leurs collègues enseignants et des parents doivent nous alerter sur les répercussions du manque d'AESH dans nos écoles. **Dans le Lot, ces professionnels dénoncent depuis plusieurs années des conditions de travail difficiles** : manque de formation et de moyens matériels et pédagogiques, absence de remplaçants, faible rémunération, CDD et temps partiel. Ces travailleurs précaires jouent pourtant un rôle essentiel pour les enfants en situation de handicap, en les aidant dans leur vie quotidienne à l'école, leurs apprentissages et leurs interactions sociales. Face à cette situation préoccupante, j'ai proposé une revalorisation de cette profession. L'objectif : mieux reconnaître le métier d'AESH et faire en sorte que les 2 000 postes annoncés soient effectivement pourvus à la rentrée prochaine.

**Cliquez ici pour lire ma question écrite**

## LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC : UNE AVANCÉE OBTENUE AU SÉNAT

CE QUI VA CHANGER

Le 4 février dernier, j'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic : un texte adopté à l'unanimité au Sénat, suite aux travaux de la commission d'enquête présidée par mon collègue Jérôme DURAIN. **Auparavant épargnés par ce phénomène, les espaces ruraux et les villes moyennes subissent désormais le sort des grandes métropoles**. Lucide quant à l'ampleur du phénomène et sur l'insuffisance des moyens mobilisés par l'État pour y mettre fin, cette proposition de loi reconnaît enfin que la riposte publique ne parvient pas à toucher le haut du spectre et les barons de la drogue. Cette avancée législative contribuera au renforcement significatif des prérogatives de l'Office antistupéfiants, à la création d'un parquet national anticriminalité organisée dédié à la lutte contre le narcotrafic et au durcissement des outils de lutte contre le blanchiment des capitaux issus du trafic.

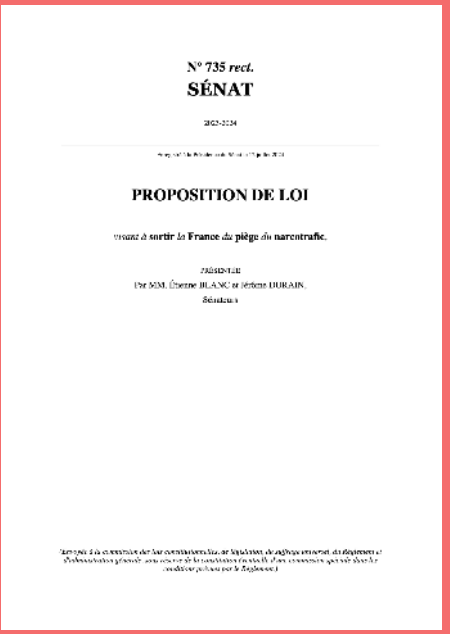

N° 735 *rect.*

SÉNAT

2023-2024

PROPOSITION DE LOI

*visant à sortir la France du piège du narcotrafic.*

PRÉSENTÉE

Par MM. Étienne BLANC et Jérôme DURAIN,

Sénateurs

Mon intervention au micro de Radio Présence

## AGENCES DE L'ÉTAT : 6 MOIS DE TRAVAIL SUR LE DÉFI DE LA SIMPLIFICATION

COMMISSION D'ENQUÊTE

Je viens d'être nommé membre de la commission d'enquête relative aux missions des agences de l'État. Il existe en France **plusieurs centaines d'agences, d'opérateurs et d'organismes consultatifs qui relèvent de la puissance publique mais qui se sont progressivement détachés de l'appareil d'État**. Durant six mois et grâce la tenue de plusieurs dizaines d'auditions, notre commission d'enquête va analyser les missions de ces structures afin de déterminer si elles répondent toujours au besoin qui a suscité leur création, si elles s'inscrivent dans une vision cohérente de l'organisation de l'action publique ou si leur multiplicité conduit au contraire à l'apparition de redondances entre leurs missions ou avec celles des administrations. L'enjeu est également celui du contrôle effectif de ces organismes qui relèvent de la sphère et de financements publics. Je partagerai prochainement avec vous l'avancée de ces travaux. Cette mission constitue **une nouvelle étape dans le cadre de mon engagement en faveur de la simplification administrative**.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DÉFENSE ET FORCES ARMÉES

EN COMMISSION ET EN ACTION

# GUERRE EN UKRAINE

## NOUVELLE QUESTION AU GOUVERNEMENT

"*Monsieur le Premier Ministre, il faut cesser de subir, il faut agir ! Demain, vous et le président de la République aurez besoin de convaincre la Nation tout entière afin qu'elle consente aux efforts nécessaires pour défendre l'Ukraine, pour garantir notre sécurité et pour préserver notre modèle démocratique.*" Trois ans après le début de la guerre en Ukraine et alors que Donald TRUMP met à mal nos principes démocratiques en discutant directement avec Vladimir POUTINE, **j'ai interrogé le Premier ministre le 19 février dernier, à l'occasion d'une nouvelle question d'actualité au Gouvernement**.

**Mon échange avec François BAYROU en séance publique**

## TURQUIE : MON RAPPORT EST EN LIGNE

En tant que secrétaire de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, je viens de présenter, avec plusieurs de mes collègues, un rapport d'information sur la Turquie. Nous avons tenté de **mieux évaluer la position parfois ambivalente de cet État situé à la fois au Proche-Orient et en Europe**. À l'heure où les conflits se multiplient, le pays exerce un rôle stratégique : un rôle de médiateur entre parties prenantes, comme c'est le cas dans le cadre de la guerre en Ukraine, et parfois même un rôle de soutien à l'égard de certains belligérants, dans le Caucase et en Syrie, par exemple. Au carrefour de plusieurs mondes et d'intérêts complexes, la Turquie réussit à gérer ses affinités multiples en fonction des circonstances pour renforcer son influence, ce qui fait de ce pays un partenaire essentiel pour tenter de stabiliser la région.

## AU PLUS PRÈS DE NOS FORCES ARMÉES

Le 30 janvier 2025, j'ai participé à **l'exercice AIREX 25 déployé sur la base aérienne 942 de Lyon-Mont Verdun, par l'armée de l'Air et de l'Espace**. Depuis sa création en octobre 2024, le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes permet à nos forces de disposer d'une capacité de commandement plus agile, capable de répondre aux crises aériennes et interarmées, en France comme à l'international. L'exercice auquel j'ai pu prendre part se veut un véritable terrain d'expérimentation pour la gestion des conflits modernes, où les forces armées doivent interagir à différents niveaux de complexité. L'objectif est de renforcer les compétences des 300 aviateurs mobilisés dans le cadre d'AIREX 25 et de préparer la certification du centre de commandement lyonnais par l'OTAN.

Mon rapport sur la Turquie

L'exercice militaire en images

# À VOS CÔTÉS !

Alors que **j'ai rencontré près de 200 maires lotois depuis le début de mon mandat**, dans le cadre des rencontres régulières organisées au plus près de votre quotidien et de vos préoccupations, **le début de l'année 2025 a naturellement été marqué par le marathon des cérémonies des vœux**. Je me suis ainsi rendu à Saint-Martin-le-Redon, Prayssac, Maxou, Cahors, Vire-sur-Lot, Albas, Luzech, Figeac, Caillac, Saint-Jean-Mirabel, Cassagnes, Nuzéjouls, Espère, Grézels, Barguelonne-en-Quercy, Pern-Lhospitalet et Boissières. J'ai également participé à la cérémonie organisée par Madame la préfète du Lot et au repas des aînés de Cahors.

Le 24 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du cinéma de Prayssac et à celle du pôle de santé de Crayssac, le 1er février. À la fin du mois de janvier, j'ai assisté à la cérémonie organisée à Cahors à l'occasion des 80 ans de la libération du camp Auschwitz-Birkenau. Je me suis également mobilisé lors de la cérémonie des Trophées des sports du Grand Cahors, le 31 janvier.

Enfin, ces dernières semaines ont été marquées par **mes échanges directs avec les forces vives du territoire**. Je suis ainsi allé à la rencontre des équipes de l'abattoir de Saint-Céré, de l'ESAT Quercy Croq' de Cambes, du syndicat mixte Célé-Lot médian à Figeac et des entreprises de la zone d'activités de Cahors Sud. Dans le prolongement de mon action en faveur des viticulteurs lotois, j'ai participé à la réunion de présentation de la fusion de l'Union interprofessionnelle du vin de Cahors (UIVC) et des Côtes du Lot, le 7 février à Prayssac. La veille, je me mobilisais à l'occasion du comité syndical de Territoire d'énergie Lot, à Lacapelle-Marival, et visitais un site de méthanisation situé à proximité. Le 21 février dernier, je me suis rendu sur le site du CEA de Gramat : il s'agit du centre de référence nationale d'expertise pour l'évaluation de la vulnérabilité et de l'efficacité des systèmes d'armes aux agressions des armes nucléaires et conventionnelles.

**Près de 200 maires rencontrés sur le terrain : suivez la progression en temps réel**

## REVUE DE PRESSE

**Mon témoignage sur France 3 Occitanie**

Depuis le début de l'année 2025, près de 1 500 communes françaises se retrouvent en difficulté pour s'assurer. Face à cette crise qui frappe de nombreuses collectivités, ma mobilisation se poursuit au Sénat. **Dès les premières semaines de mon mandat, en novembre 2023, j'avais alerté le Gouvernement sur les résiliations brutales, les hausses de primes et de franchises et sur l'absence de réponse aux appels d'offres que subissent de nombreuses communes**. Au mois d'octobre dernier, j'ai de nouveau interpellé les ministres concernés afin que l'échelon local puisse continuer à exercer ses missions de service public et répondre aux besoins du quotidien des Françaises et des Français. Les propositions sont sur la table. Le Gouvernement doit les mettre en œuvre au plus vite. Sur France 3 Occitanie, je reviens sur ce dossier majeur pour les maires et les élus locaux.

# MA LETTRE D'INFORMATION

## L'AVEZ-VOUS REÇUE ?

**Cliquez ici pour consulter ma dernière lettre d'information**

# RESTONS EN CONTACT !

## JE PARTAGE MON ACTION AVEC VOUS ET EN DIRECT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**
**Sénateur du Lot**

**Pour m'écrire et échanger par e-mail, cliquez ici !**

Sénat - Palais du Luxembourg - 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 6
Permanence parlementaire - 239, rue du Président Wilson 46000 CAHORS

Numéro de téléphone : 05 65 21 24 60
Adresse e-mail : jm.vayssouze-faure@senat.fr
Site internet : www.vayssouze-faure.fr

**Avec mon équipe, nous restons disponibles et à votre écoute !**

Céline FARGUES

Collaboratrice parlementaire en circonscription
c.fargues@clb.senat.fr
06 76 95 09 82

Karine ALICOT
Collaboratrice parlementaire en circonscription
k.alicot@clb.senat.fr
06 49 62 51 65

Théo MONTAL
Collaborateur parlementaire au Sénat
t.montal@clb.senat.fr
06 61 67 15 58

J'ai adressé cet e-mail à l'adresse {{contact.EMAIL}}. Vous l'avez reçu car vous représentez une collectivité territoriale du Lot.
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien ci-dessous.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo